

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Band: - (1949)
Heft: 8

Artikel: VIe Exposition suisse d'art alpin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Willy Wenk,

Wandbild.

sation des expositions générales PSAS ». Mais du même coup on décida aussi qu'en principe les expositions générales seraient en principe organisées comme jusqu'ici.

Notre abstention était aussi une protestation contre l'organisation des assises neuchâteloises. Il n'y a certes pas de collègue dans notre section qui ne soit pas amateur d'un bon repas. Mais il y a une différence entre bien manger et manger cher. Un banquet à fr. 9.— sans boisson ni service, à une époque où l'on attire l'attention des autorités sur la situation des artistes et où l'on revendique, de la part de l'Etat, des subventions plus élevées, nous paraît inconvenant pour notre société. Etait-il vraiment nécessaire d'organiser des festivités telles que la section des Grisons, par exemple, aurait été obligée d'y consacrer, pour son unique délégué, la totalité des cotisations de ses membres passifs?

Qui n'est pas indifférent à la marche de notre société ne saurait sans appréhension assister à la diminution de son prestige. On discute, on crée des commissions, on règle, mais ceux qui devraient diriger et qui portent les responsabilités se bornent à s'en décharger sur autrui. Ce ne sont ni les commissions, ni les discussions, ni les règlements qui constituent une société, ils n'en sont que les appuis extérieurs, le cadre, que doit remplir la vie.

Ne devrions-nous pas conférer de nouveau à nos réunions un caractère plus simple, plus modeste, un caractère de réunion de peintres et de sculpteurs, différent de celui, bourgeoisement syndicaliste de ces dernières années? De brèves assemblées de délégués mais préparées à fond, suffisamment de temps pour de libres discussions et de joyeuses fêtes! Les nombreux bons artistes, aujourd'hui aigris ou indifférents, ne se tiendraient alors plus à l'écart.

Nous avons signalé, dans le numéro argovien de l'Art suisse, le danger du développement actuel de la société. Nous sommes heureux de constater que nous ne sommes pas seuls de cet avis et terminons par un salut cordial à Carl Bieri.

Section d'Argovie.

Exposition internationale de la Médaille

A Paris, Musée de la Monnaie, sera ouverte du 8 octobre au 9 novembre une Exposition internationale de la Médaille.

Des artistes de près de 20 pays y participent avec plus de 600 travaux, parmi lesquels l'apport de la Suisse est celui de 27 artistes avec une centaine de médailles.

Cette exposition, due à l'initiative de la Fédération internationale des Editeurs de Médailles avec l'aide de la Direction de la Monnaie de Paris, donnera non seulement « une image du rôle joué par les médailleurs dans de nombreux pays, mais croit apporter en même temps une modeste contribution à l'œuvre de rapprochement des peuples ».

Aus St. Gallen vernehmen wir den Tod, an einem Hirnschlag auf einer Reise in Frankreich, von Maler Eduard Büsser, wohnhaft gewesen in Basel. Auch das Passivmitglied Hermann Blumenthal, ebenfalls von der Sektion St. Gallen, deren Kassier er mehrere Jahrelang gewesen ist, ist kürzlich gestorben.

In Luzern entschlief nach langer Krankheit Maler Dr. Theodor Barth, früherer Präsident der Sektion Luzern.

Den Angehörigen sprechen wir unsere innigste Teilnahme aus.

Jahreszeiten und Lebensalter

Dieses Wandbild wurde im Auftrag der Gemeinde Riehen im Pavillon der Anlage Mohrhaldenstrasse, von Kollege Willy Wenk geschaffen. In der Konzeption wie in der malerischen Ausführung ist es eine reife Arbeit und im besten Sinne volkstümlich, daher eines jener Werke das beizutragen vermag, die Verbindung zwischen Volk und Künstler enger zu gestalten. Eindrücklich in seinen Erdfarben zeigt es ohne Pathos Gestalten an der Arbeit auf dem Felde. Als Hintergrund ist die heimische Baselstättchen angedeutet, so wird das Werden und Vergehen des Lebens in seinem Rhythmus im Bilde erhalten. Wir gratulieren Willy Wenk zu seinem schönen Werk und zu der erfreulichen Resonanz, die es bei der feierlichen Übergabe an die Öffentlichkeit gefunden hat. Anwesend an der Einweihung waren, ausser dem Riehener Gemeinderat, mit Gemeindepräsident Wenk und Herrn Stohler an der Spitze, auch Gäste aus der Stadt, wie der Chef des Baudepartementes Herr Reg. Rat Dr. Ebi, Dr. Strub als Vertreter des Baselstädtischen Kunstkreises, und der Präsident und Kollegen des GSMBA Sektion Basel. Riehen ist dazu übergegangen, für seine Künstler einen eigenen Kunstkreis von jährlich 10.000 fr. zu schaffen. Schon sind eine Reihe von grösseren und kleineren Ankäufen bei namhaften Künstlern wie J. J. Lüscher, P. B. Barth und Ch. Iselin, etc. getätigt worden, denen sich nun auch das Wandbild « Jahreszeiten und Lebensalter » von Willy Wenk angeschlossen hat.

K. AEGERTER.

VI^e Exposition suisse d'art alpin

Le Club alpin suisse organise à Berne, au printemps 1950 (18 mars au 16 avril), sa 6^e exposition d'œuvres d'art alpin. Elle comportera de la peinture, de la gravure et de la sculpture; les œuvres doivent traiter des sujets des Alpes ou du Jura, le folklore pouvant y trouver, à côté du paysage, une large place. Chaque artiste a le droit d'envoyer trois œuvres. Un jury, choisi par la commission des publications du CAS, décidera de l'admission des œuvres. Le jury sera composé de 4 artistes professionnels et de 3 délégués de commissions du CAS. Ont le droit d'envoyer des œuvres, tous les artistes de nationalité suisse, les étrangers à condition de faire partie du CAS. L'exposition aura lieu dans la grande salle du Musée des arts et métiers, aménagée à cet effet par l'architecte M. Klausner. Une retenue de 15 % sera opérée sur les ventes, dans laquelle est comprise la contribution habituelle à la caisse de secours.

Tous renseignements ainsi que les formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétaire du comité d'organisation, M. Werner Schuler, fondé de pouvoir de banque, Zieglerstr. 41, à Berne.

Le comité d'organisation invite tous les artistes à participer à cette exposition; il espère rencontrer non seulement beaucoup d'intérêt auprès d'eux mais obtenir aussi un beau succès de ventes.

Recrutez des membres passifs!